

BTS ARCHITECTURE INTERIEURE

VIE(S) DE FAMILLE

« Qu'il était bon le temps béni où la chambre des parents demeurait close, objet de mystères insondables. Certes, névroses et serial killers jaillissaient parfois d'une telle éducation rigide mais l'architecte de ces demeures bourgeoises suivait une loi d'airain : à chaque pièce sa fonction. C'est fini. Aujourd'hui, tous les experts de l'habitat l'affirment, demain, l'espace sera secoué et polyvalent. On prendra sa douche devant la télé, on fera rissoler son curry de courgettes à même son bureau, et ce bureau sera mobile, au gré de nos inspirations. À cela une raison, l'éclatement de la famille et sa recomposition. »

(...)

« Déjà, sous l'effet conjugué du travail des femmes et de la cuisine rapide, les sacro-saints repas ne se prennent plus en groupe et à heure fixe, mais à la va-vite. C'est « plateau-télé » 24 heures sur 24 (...). Demain, tout sera flexible (...). Pollution extérieure oblige, l'architecte va faire entrer la nature dans les F4... »

*Philippe Trétiack.
Des lendemains cybernétiques.
Beaux Arts magazine, n.204.*

« Dans divers projets récemment construits, la mixité des usages, la revendication d'espaces adaptables, déformables, prévalent. L'habitat flexible va de pair avec un habitant polyvalent, urbain, mobile (...). L'infrastructure, le contexte, ainsi la notion même de « paysage », apparaissent comme des éléments processuels dans la conception du projet d'habitation. Pour certains architectes, resurgit même le désir que l'architecture de l'habitat puisse susciter de nouvelles formes de comportement social (...).

La notion d'habiter s'est complexifiée ; le programme est à chaque fois requalifié. Habiter ne relève plus de l'abri, du retrait ; il est devenu de l'ordre de la « trame », du réseau, de l'interface entre « privacité » et communication, entre désir et fonction, situation et production, corps solide de l'architecture et corps instable et mouvant de l'habitant, désormais impliqués tous deux dans une même recherche de simultanéité.

*Marie-Ange Brayer et Béatrice Simonot.
Commissaires d'Archilab 2001.
De la rationalité au désir.
Beaux Arts magazine, n. 204.*

Individualiser l'habitat collectif :

Après Le Corbusier et ses « cités radieuses », l'idée d'individualiser l'habitat collectif apparaît chez de nombreux architectes, comme l'une des préoccupations majeures (...). Aujourd'hui la prise en compte de l'hétérogénéité des populations et le respect des revendications identitaires deviennent des facteurs clés pour la réussite d'une vie communautaire (...). C'est dans ce sens que des architectes travaillent à cette idée d'individualisation du logement en proposant des réalisations évolutives dans le temps, pour une meilleure appropriation des lieux par l'utilisateur.

BTS ARCHITECTURE INTERIEURE			
Session 2002	Sous-épreuve : projet – recherche et développement		Coefficient 9
Code : AIE4PRO	Durée : 48h20	Unité U4.1	Page 1/7

Forme et processus de création :

(...) La forme peut être le résultat d'une manipulation technologique, d'un choix de structure ou de matériau, d'une manipulation du volume ou du plan. Elle tend parfois à devenir paysage ou, à l'inverse permet de déconstruire le principe même d'accord entre le construit (le bâti) et le naturel (le déjà-là) (...). Le rendu formel n'est plus simplement guidé par un objectif d'esthétisme mais aussi par la prise en compte de données sociales et humaines désormais lisibles et exploitables du point de vue de la représentation.

CONTEXTE :

Une enveloppe (murs, piliers porteurs et toiture) est posée sur une parcelle de terrain de 18 mètres par 12 mètres accessible depuis la rue par le plus petit côté ; cet ensemble est situé en périphérie d'une ville moyenne. Dans le cadre d'une action départementale, la municipalité propose à des familles modestes d'acquérir, pour un budget restreint, terrain et enveloppe, au sein d'un lotissement. Elle propose, en outre, un suivi particulier pour la conception et la réalisation des espaces internes et externes en étant à l'écoute des besoins de chaque famille.

Matériaux de l'enveloppe :

Murs : ossature et bardage bois.

Piliers : porteurs en bois de section carrée 26 x 26 cm.

Sol : chape béton.

Toiture : fermes en lamellé-collé et « triply » bois et agrafes ; couverture en zinc.

DEMANDE :

Il vous est demandé de travailler sur l'aménagement d'un habitat pour une famille donnée. A la suite des entretiens que vous avez effectués avec la famille, vous obtenez le programme suivant :

- **La famille :**
Elle est recomposée : la femme et ses enfants, deux garçons de 12 et 14 ans ; l'homme et sa fille de 17 ans. Le couple travaille cinq jours par semaine à l'extérieur.
Les deux garçons sont scolarisés dans le quartier. La fille ne vient que les week-end et quelques semaines en période de vacances, sinon elle vit avec sa mère dans une ville voisine. La famille aime se retrouver le week-end pour partager de bons moments.
- **Les fonctions :**
Dormir, se laver, cuisiner, manger, recevoir, s'isoler, se détendre, jouer, ranger... sont à investir en fonction des considérations ci-dessous.
- **Les principes d'aménagement :**
Une coexistence et une modularité des fonctions qui pourront être combinées, s'orchestrer dans le temps, se superposer, disparaître au gré de principes tels que : se transformer, s'escamoter, disparaître, se déployer...
Vous vous intéresserez au design du mobilier dans la mesure où il participera aux principes ci-dessus exprimés.
Vous ne pouvez pas modifier les éléments construits de l'enveloppe, mais il vous est demandé de définir la nature des limites du bâtiment tout en privilégiant les relations entre intérieur et extérieur.
- **Les matériaux :**
Ils seront en adéquation avec le caractère modeste de cette action sociale.

TRAVAIL DEMANDÉ :

RECHERCHE : (Durée 8 heures – Coef. 2)

Analyse de la demande et recherche de plusieurs propositions d'organisation de l'espace sous forme d'esquisses présentées sur support raisin. Vous devez produire les documents nécessaires à la compréhension de la démarche adoptée, des orientations et justifications de vos choix.

NOTA : collages seulement autorisés pour cette épreuve. Tous les documents devront être tamponnés par le centre d'examen. Numérotation des planches recto.

DÉVELOPPEMENT (Durée 40 heures - Coef. 5)

A partir de vos recherches, vous développerez votre projet en privilégiant une proposition que vous exprimerez par les documents graphiques de votre choix, accompagnés des pièces écrites que vous jugerez utiles.

Les échelles sont libres mais devront être « adaptées » et mentionnées sur les planches.

Il n'est pas demandé de maquette.

NOTA : Tous les croquis, dessins, indications manuscrites... seront réalisés directement sur les supports, calques et/ou papier, format raisin, fournis par le centre d'examen.

Les collages sont interdits pour cette partie de l'épreuve.

Numérotation des planches recto.

PRÉSENTATION-DISCUSSION (Durée 20 mn – Coef. 2)

Vous serez évalué sur la valeur de votre argumentation et votre aptitude à la communication orale et au dialogue.

CRITERES D'EVALUATION :

Recherches :

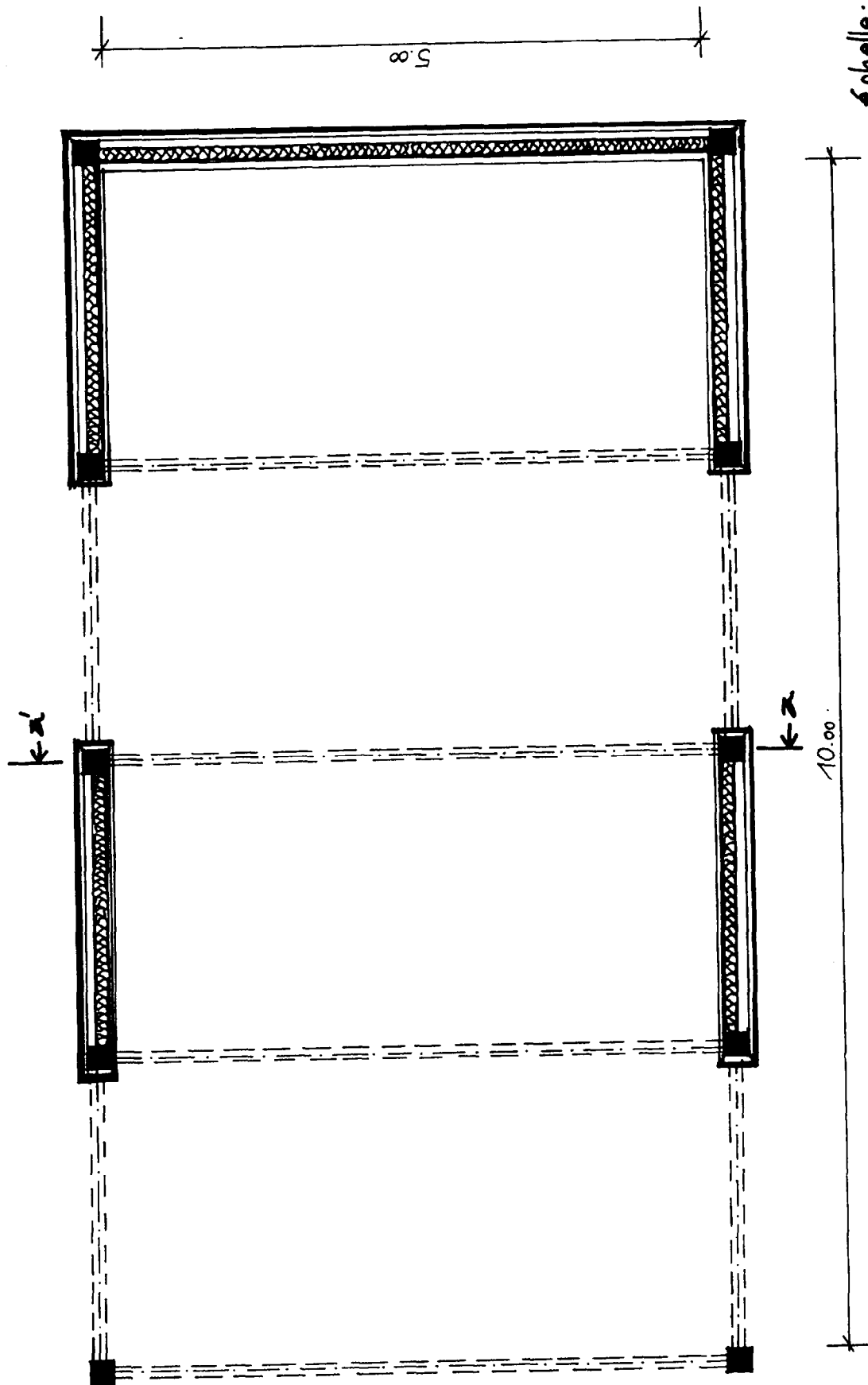
- Qualité de l'analyse, de la méthode, de la démarche.
- Aptitude à problématiser et pertinence des propositions formelles.
- Expression graphique et stratégie de la communication.

Développement :

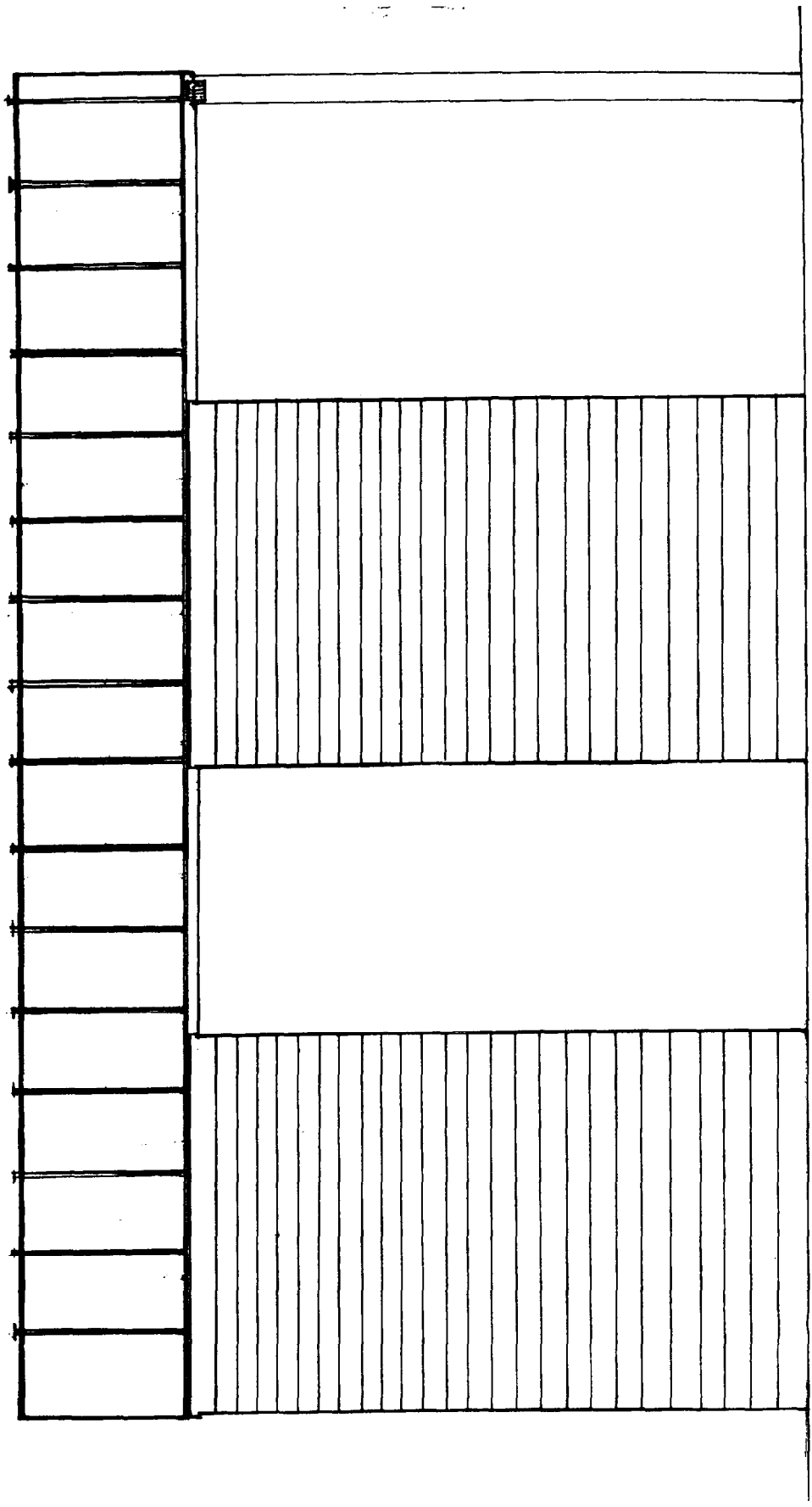
- Pertinence du choix opéré.
- Capacité à faire évoluer le projet aux plans plastique, fonctionnel et technique.
- Maîtrise de la communication graphique.

Présentation – Discussion :

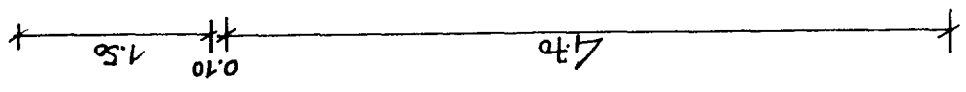
- Valeur de l'argumentation.
- Aptitude à la communication orale.
- Qualité d'écoute et de dialogue.

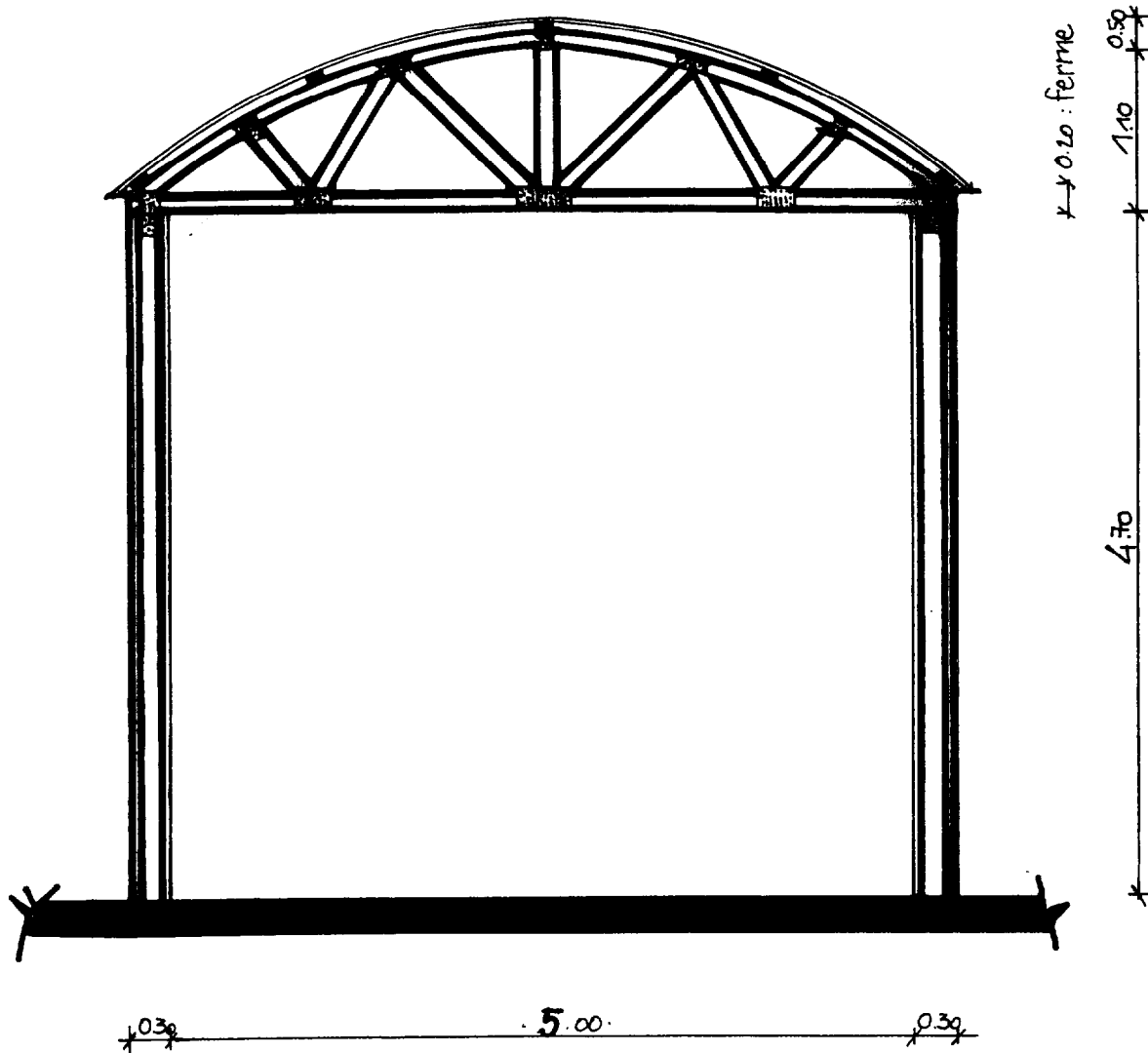


Echelle: 1/50ème

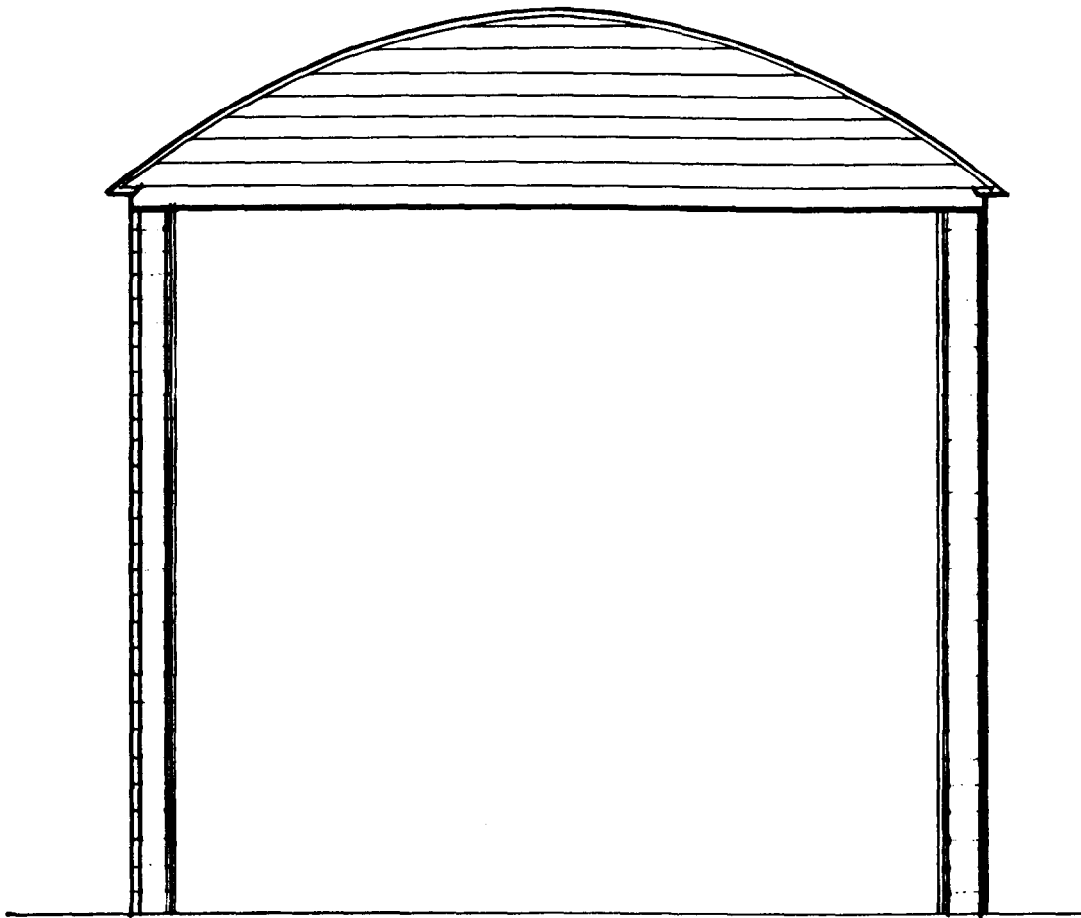


Échelle: 1/50^{ème}
Élévation OUEST





échelle: 1/50^{ème}
 Coupe aa'



Échelle : 1/50ème
Élévation SUD